

## **Cogeco Câble présente de solides résultats financiers pour le premier trimestre et améliore ses prévisions financières pour l'exercice 2011**

**Montréal, le 13 janvier 2011** – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2011 terminé le 30 novembre 2010.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 4,5 % pour atteindre 331,5 millions \$;
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement<sup>(1)</sup> a augmenté de 5,6 % pour atteindre 129,4 millions \$ comparativement au premier trimestre de l'exercice 2010;
- la marge d'exploitation<sup>(1)</sup> a augmenté, passant de 38,6 % à 39 % pour le premier trimestre, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance de la marge d'exploitation tient principalement aux hausses tarifaires entrées en vigueur au second semestre de l'exercice 2010, contrebalancées en partie par l'incidence continue des stratégies de fidélisation de la clientèle et d'initiatives de marketing supplémentaires dans l'exploitation européenne;
- le bénéfice net s'est élevé à 33,6 millions \$, comparativement à 56,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent tenait compte d'un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions \$ découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de cet ajustement, la progression du bénéfice net au premier trimestre de l'exercice 2011 s'est chiffrée à 6,8 millions \$, ou 25,1 %, comparativement au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 26,9 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2010;
- au cours du premier trimestre de l'exercice, des flux de trésorerie nets<sup>(1)</sup> négatifs de 30 millions \$ ont été comptabilisés. Ce montant incluait la constatation de 78,1 millions \$ à titre d'impôts exigibles, principalement attribuable à l'exercice 2010 en raison des modifications apportées antérieurement à la structure d'entreprise. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, des flux de trésorerie nets positifs de 62 millions \$ ont été générés, montant qui incluait une économie d'impôts non-récurrente de 22,2 millions \$, laquelle découlait également de la structure d'entreprise modifiée;
- un dividende de 0,17 \$ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, une augmentation de 0,03 \$ l'action, ou 21,4 %, comparativement à un dividende de 0,14 \$ l'action à l'exercice précédent;
- le nombre d'unités de service<sup>(2)</sup> a atteint 3 270 218 unités au 30 novembre 2010, en raison d'ajouts nets de 90 869 unités pour le trimestre.

« Cogeco Câble a amélioré la plupart de ses indicateurs de rendement clés au premier trimestre. Il s'agit d'un bon départ pour l'exercice 2011 de la Société. Les activités de notre exploitation canadienne ont progressé de façon constante, avec l'ajout de 70 690 unités de service au premier trimestre. Au Portugal, la croissance de tous les services a généré 20 179 unités de service au cours du trimestre, ce qui démontre l'efficacité de nos stratégies visant à attirer et à retenir les clients malgré l'environnement concurrentiel difficile. Compte tenu de ces résultats positifs, nous avons révisé la plupart de nos prévisions pour l'exercice 2011. Les prévisions en ce qui concerne la croissance des unités de service, le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les flux de trésorerie nets ont été revues à la hausse afin de refléter la tendance que laissent entrevoir les solides résultats financiers obtenus au cours du présent trimestre. Nous sommes satisfaits de nos résultats financiers à ce jour et nous continuerons à déployer des efforts en vue d'être le premier choix des clients de tous nos territoires pour ce qui est des services de télécommunications », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

## FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
<b>Exploitation</b>			
Produits d'exploitation	331 519	317 365	4,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(1)</sup>	129 428	122 606	5,6
Marge d'exploitation <sup>(1)</sup>	39,0 %	38,6 %	-
Bénéfice d'exploitation	66 438	57 041	16,5
Bénéfice net	33 637	56 666	(40,6)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	33 637	26 884	25,1
<b>Flux de trésorerie</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	55 003	(3 618)	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(1)</sup>	36 433	130 229	(72,0)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	66 447	68 221	(2,6)
Flux de trésorerie nets <sup>(1)</sup>	(30 014)	62 008	-
<b>Situation financière<sup>(2)</sup></b>			
Immobilisations	1 326 099	1 325 077	0,1
Total de l'actif	2 847 210	2 702 819	5,3
Endettement <sup>(3)</sup>	1 143 393	958 939	19,2
Avoir des actionnaires	1 159 985	1 136 301	2,1
<b>Croissance des unités de service</b>	<b>90 869</b>	<b>89 785</b>	<b>1,2</b>
<b>Données par action<sup>(4)</sup></b>			
<b>Bénéfice par action</b>			
De base	0,69	1,17	(41,0)
Dilué	0,69	1,16	(40,5)
<b>Bénéfice par action ajusté<sup>(1)</sup></b>			
De base	0,69	0,55	25,5
Dilué	0,69	0,55	25,5

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010.

<sup>(3)</sup> L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés. Le 16 novembre 2010, la Société a procédé à l'émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 2. Le produit de l'émission a principalement été utilisé pour racheter les billets garantis de premier rang série B, de 175 millions \$ le 22 décembre 2010.

<sup>(4)</sup> Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

## ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que ce contexte économique pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2010 de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.*

*Ce communiqué de presse devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux PCGR du Canada inclut dans le rapport annuel 2010 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

## RAPPORT DE GESTION

### STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, l'amélioration continue des réseaux et des équipements ainsi qu'une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle du bénéfice d'exploitation avant amortissement<sup>(1)</sup>, de la marge d'exploitation<sup>(1)</sup>, de la croissance des unités de service<sup>(2)</sup> et des flux de trésorerie nets<sup>(1)</sup>.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la Société a investi environ 30 millions \$ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients.

#### Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 2010, le nombre d'unités de service a augmenté de 90 869 unités, ou 2,9 %, pour atteindre 3 270 218 unités, principalement en raison des initiatives de marketing ciblées dans l'exploitation canadienne et des stratégies d'acquisition et de fidélisation de la clientèle dans l'exploitation européenne visant à améliorer la pénétration de marché, et de l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »). En raison de la forte croissance des unités de service au premier trimestre de l'exercice, Cogeco Câble anticipe dépasser ses projections de 250 000 ajouts nets pour l'exercice 2011. Par conséquent, elle revoit ses projections en matière de croissance des unités de service pour l'exercice 2011, qu'elle porte à 275 000 ajouts nets, ce qui représente une croissance d'environ 8,6 % comparativement au 31 août 2010. La croissance des unités de service devrait découler essentiellement du fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision numérique, de l'offre de services bonifiée et des initiatives promotionnelles. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

#### Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre a augmenté de 5,6 % comparativement au premier trimestre de l'exercice 2010 pour s'établir à 129,4 millions \$ et la marge d'exploitation a augmenté, passant de 38,6 % à 39 %. Principalement en raison de la révision à la hausse des projections en matière de croissance des unités de service, la direction a revu à la hausse ses projections relatives au bénéfice d'exploitation avant amortissement pour l'exercice 2011. Ces projections s'établissent maintenant à 545 millions \$, ce qui représente une augmentation de 15 millions \$, ou 2,8 %, par rapport aux projections de 530 millions \$ relatives au bénéfice d'exploitation avant amortissement publiées le 27 octobre 2010. Cette hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait donner lieu à une marge d'exploitation d'environ 40,1 % pour l'exercice 2011, comparativement à 39,6 % comme il a été publié le 27 octobre 2010. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

## Flux de trésorerie nets

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010, Cogeco Câble a présenté des flux de trésorerie nets négatifs de 30 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie nets positifs de 62 millions \$ au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 92 millions \$. La constatation de flux de trésorerie nets négatifs au premier trimestre de l'exercice 2011 est attribuable au moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise au cours de l'exercice 2009; les flux de trésorerie nets redeviendront positifs au deuxième trimestre de l'exercice. Compte tenu principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement, la direction s'attend à une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation<sup>(1)</sup> au cours de l'exercice 2011, tandis que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et de l'augmentation des charges reportées devrait correspondre aux directives publiées le 27 octobre 2010. La direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 70 millions \$ pour l'exercice 2011, soit une augmentation de 15 millions \$, ou 27,3 %, comparativement à la projection de 55 millions \$ relative aux flux de trésorerie nets publiée le 27 octobre 2010. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	331 519	317 365	4,5
Charges d'exploitation	195 447	188 418	3,7
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 644	6 341	4,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	129 428	122 606	5,6
Marge d'exploitation	39,0 %	38,6 %	

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté de 14,2 millions \$, ou 4,5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 331,5 millions \$. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

### Charges d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 7 millions \$ pour atteindre 195,4 millions \$, soit une hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

### Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2011 a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 129,4 millions \$. La marge d'exploitation du premier trimestre de Cogeco Câble a augmenté, passant de 38,6 % à 39 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

## OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,3 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, comportant un plafond annuel et sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada, en contrepartie de certains services de direction, d'administration, juridiques, réglementaires, de planification stratégique et financière et d'autres services. Par conséquent, pour l'exercice 2011, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9,2 millions \$, montant qui devrait être payé au cours du premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion comportaient un plafond annuel de 9 millions \$ et ils ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 35 800 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 33 266 options pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 58 000 \$ relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., comparativement à 115 000 \$ au premier trimestre de l'exercice précédent. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2010 de la Société.

Au cours de l'exercice 2009, Cogeco Câble a mis en place un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. Au cours du premier trimestre du présent exercice, la Société a octroyé 10 000 unités d'actions incitatives aux employés de COGECO inc., comparativement à 9 981 unités d'actions incitatives au cours du premier trimestre de 2010. Durant le premier trimestre, la Société a facturé à COGECO inc. un montant de 39 000 \$ relatif à ces unités d'actions incitatives, comparativement à un montant de 9 000 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours des périodes considérées.

**CHARGES FIXES**

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	62 990	65 565	(3,9)
Charges financières	16 700	16 141	3,5

Pour le premier trimestre de 2011, l'amortissement a totalisé 63 millions \$, comparativement à 65,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de l'amortissement dans l'exploitation européenne découlant de certains actifs acquis qui sont maintenant complètement amortis et à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2011, contrebalancées en partie par des acquisitions d'immobilisations supplémentaires dans l'exploitation canadienne résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Les charges financières ont totalisé 16,7 millions \$ au premier trimestre, comparativement à 16,1 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières du premier trimestre de l'exercice considéré comprennent un gain de change de 0,3 million \$, comparativement à 0,5 million \$ au premier trimestre de l'exercice précédent. L'écart entre les gains de change est principalement attribuable aux fluctuations de la valeur relative du dollar américain par rapport au dollar canadien, influant principalement sur l'exploitation canadienne, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Le reste de la hausse des charges financières de 0,4 million \$ au premier trimestre est attribuable à l'échéancier des fluctuations de l'endettement bancaire par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, la charge d'impôts s'est élevée à 16,1 millions \$, comparativement à une économie d'impôts de 15,8 millions \$ à l'exercice précédent. L'économie d'impôts pour le premier trimestre de l'exercice précédent comprenait l'incidence favorable de 29,8 millions \$ relative à la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). Excluant cette incidence, la charge d'impôts pour l'exercice précédent se serait élevée à 14 millions \$. La hausse de la charge d'impôts au premier trimestre de l'exercice 2011 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la diminution de l'amortissement, contrebalancées en partie par les diminutions annuelles des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

**BÉNÉFICE NET**

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 33,6 millions \$, ou 0,69 \$ par action, comparativement à 56,7 millions \$, ou 1,17 \$ par action au trimestre correspondant de l'exercice 2010, lequel comprenait la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite à la section « Impôts sur les bénéfices » ci-dessus. Excluant cette incidence, de l'exercice précédent, le bénéfice net pour l'exercice 2011 a augmenté de 6,8 millions \$, ou 25,1 %, et de 0,14 \$ par action, ou 25,5 %, par rapport au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 26,9 millions \$, ou 0,55 \$ par action<sup>(1)</sup>, au premier trimestre de l'exercice 2010. La progression du bénéfice net résulte principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de la diminution de l'amortissement au cours du premier trimestre de l'exercice 2011.

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	36 433	130 229
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	18 570	(133 847)
	55 003	(3 618)
<b>Activités d'investissement<sup>(1)</sup></b>	<b>(66 447)</b>	<b>(68 060)</b>
<b>Activités de financement<sup>(1)</sup></b>	<b>173 484</b>	<b>49 495</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère</b>	<b>(229)</b>	<b>202</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>161 811</b>	<b>(21 981)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	35 842	39 458
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>197 653</b>	<b>17 477</b>

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 36,4 millions \$, soit une baisse de 72 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise survenus au cours de l'exercice précédent. La variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation a donné lieu à des rentrées de fonds de 18,6 millions \$, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par une diminution des créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 133,8 millions \$, principalement en raison d'une diminution des créditeurs et charges à payer, d'une baisse des impôts sur les bénéfices à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (« NCTA »), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Équipements à l'abonné <sup>(1)</sup>	26 946	33 475
Infrastructure graduelle	16 004	12 827
Extensions de réseaux	3 890	5 434
Modernisation/reconstruction	10 229	10 470
Immobilisations de soutien	6 140	2 951
<b>Total des acquisitions d'immobilisations<sup>(2)</sup></b>	<b>63 209</b>	<b>65 157</b>
<b>Augmentation des charges reportées et autres</b>	<b>3 238</b>	<b>3 044</b>
<b>Total des activités d'investissement<sup>(2)</sup></b>	<b>66 447</b>	<b>68 201</b>

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

(2) Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 63,2 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2011, ce qui représente une diminution de 3 % comparativement à 65,2 millions \$ au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués dans l'exploitation canadienne et de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, qui a contrebalancé l'augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation européenne;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts;
- une augmentation des immobilisations de soutien reflétant essentiellement l'amélioration des systèmes d'information d'entreprise.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels. Au premier trimestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 3,2 millions \$, essentiellement stable comparativement à 3 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2010.

Au cours du premier trimestre, les flux de trésorerie nets négatifs ont totalisé 30 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie nets positifs de 62 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une diminution de 92 millions \$. La diminution des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 100,2 millions \$ de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, laquelle a contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement au premier trimestre de l'exercice 2011.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 183,7 millions \$, principalement en raison de l'augmentation de 161,8 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en provenance du produit net de 198,3 millions \$ par suite de l'émission de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures de l'exercice 2011 ») le 16 novembre 2010, principalement en vue du remboursement, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang série B, de 175 millions \$, échéant le 31 octobre 2011 et de la prime de réparation connexe de remboursement anticipé. La hausse de l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie est aussi attribuable aux flux de trésorerie nets négatifs de 30 millions \$ et au versement de dividendes de 8,2 millions \$ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des rentrées de fonds de 18,6 millions \$ provenant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. L'endettement s'est accru principalement en raison de l'émission des débentures de l'exercice 2011, contrebalancée en partie par un remboursement net de 13,8 millions \$ sur le crédit à terme renouvelable de la Société. Au premier trimestre de 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 58 millions \$ principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 133,8 millions \$ et du versement de dividendes de 6,8 millions \$ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 62 millions \$ et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 22 millions \$. L'endettement a augmenté principalement en raison de la hausse de 44,3 millions \$ de l'endettement bancaire et de l'utilisation d'un montant net de 14,9 millions \$ sur le crédit à terme de la Société.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, un dividende de 0,17 \$ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 8,2 millions \$, comparativement à un dividende de 0,14 \$ l'action, ou 6,8 millions \$, à l'exercice précédent.

Au 30 novembre 2010, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 164,2 millions \$, comparativement à 195,5 millions \$ au 31 août 2010. La réduction de ce déficit est principalement attribuable à une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et à une diminution des crédateurs et charges à payer. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme, combinée à une hausse des impôts sur les bénéfices à payer supérieure à la diminution des passifs d'impôts futurs, reflétant les modifications apportées à la structure d'entreprise. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédateurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 30 novembre 2010, la Société avait utilisé 114,5 millions \$ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions \$ pour une disponibilité restante de 635,5 millions \$.

## SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2010, les soldes des postes « crédateurs et charges à payer », « impôts sur les bénéfices à payer », « actifs d'impôts futurs », « passifs d'impôts futurs », « dette à long terme », « instruments financiers dérivés » et « trésorerie et équivalents de trésorerie » ont subi des variations importantes.

La diminution de 62,9 millions \$ des crédateurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements aux fournisseurs. L'augmentation de 78,9 millions \$ des impôts sur les bénéfices à payer et les diminutions de 9,9 millions \$ des actifs d'impôts futurs et de 71,9 millions \$ des passifs d'impôts futurs reflètent principalement le moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise. L'augmentation de 175 millions \$ de la tranche à court terme de la dette à long terme tient au fait de l'échéance en 2011 des billets garantis de premier rang série B, de la Société, lesquels ont été remboursés le 22 décembre 2010, suivant l'émission des débentures de l'exercice 2011. L'augmentation de 161,8 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change. La diminution de 5,8 millions \$ des instruments financiers dérivés s'explique par les facteurs dont il est mention à la rubrique « Gestion financière ».

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 décembre 2010 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 896 997	892 708
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en cours	768 182	
Options pouvant être levées	576 743	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2010, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2010, à l'exception de ce qui suit.

Le 16 novembre 2010, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ de débentures garanties de premier rang série 2. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Le produit net de la vente des débentures a servi principalement à rembourser intégralement, le 22 décembre 2010, les billets garantis de premier rang série B, de la Société venant à échéance le 31 octobre 2011, d'un montant de 175 millions \$ plus les intérêts courus, ainsi que la prime de réparation. La balance du produit a été affecté au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 12 janvier 2011, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,17 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 9 février 2011 aux actionnaires inscrits en date du 26 janvier 2011. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

## GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts, conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 0,5 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comparativement à une diminution de 0,1 million \$ comptabilisée à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à l'exercice précédent.

La Société a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont diminué de 7,6 millions \$ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 6,3 millions \$, dont une diminution de 7,6 millions \$ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,2 million \$ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions \$ US, ont diminué de 7,5 millions \$ en raison d'une dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 5,8 millions \$, dont un montant de 7,5 millions \$ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,7 million \$ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture d'un investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a constaté une perte de change de 1,9 million \$ au premier trimestre, comparativement à un gain de change de 0,6 million \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, lequel est reporté et présenté dans l'état consolidé du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2010 s'établissait à 1,3326 \$ l'euro, comparativement à 1,3515 \$ l'euro au 31 août 2010. Le taux de change moyen en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2011 utilisé pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissait à 1,3833 \$ l'euro, comparativement à 1,5732 \$ l'euro au premier trimestre de l'exercice 2010. Puisque les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où l'euro est la monnaie de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et la valeur comptable des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010 :

Trimestre terminé le 30 novembre 2010 (en milliers de dollars)	Données présentées	Incidence du taux de change
	\$ (non vérifié)	\$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	43 263	4 326
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	4 271	427
Bénéfice net (perte nette)	(8 159)	(816)

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la section intitulée « Risque de change » à la note 13 des états financiers consolidés.

**EXPLOITATION CANADIENNE****STATISTIQUES SUR LES CLIENTS**

	30 novembre 2010	Ajouts nets		% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		Trimestres terminés les 30 novembre 2010	2009	30 novembre 2010	2009
Unités de service	2 421 267	70 690	63 172		
Clients du service de Câble de base	881 543	7 038	8 919		
Clients des services IHV	575 929	16 872	17 506	67,4	64,5
Clients du service de Télévision numérique	588 332	28 914	16 106	67,5	59,8
Clients du service de Téléphonie	375 463	17 866	20 641	46,1	38,0

<sup>(1)</sup> En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Les ajouts nets d'unités de service au premier trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré la hausse du taux de pénétration du marché, la maturité des catégories et la forte concurrence. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 7 038 clients pour le premier trimestre, comparativement à 8 919 clients au premier trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base au cours de l'exercice 2011 sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux et l'effet combiné de la croissance soutenue des services d'IHV et de Téléphonie. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 17 866 clients, comparativement à une croissance de 20 641 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 16 872 clients, comparativement à 17 506 clients pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010, les ajouts pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 28 914 clients, comparativement à 16 106 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché, au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'intérêt soutenu des clients pour les services de Télévision HD.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	288 256	264 360	9,0
Charges d'exploitation	156 455	145 589	7,5
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 644	6 341	4,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	125 157	112 430	11,3
Marge d'exploitation	43,4 %	42,5 %	

**Produits d'exploitation**

Stimulés par la croissance des unités de service et les hausses tarifaires entrées en vigueur au second semestre de l'exercice 2010 ainsi que par les produits liés au nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (« FAPL »), les produits d'exploitation du premier trimestre ont augmenté de 23,9 millions \$, ou 9 %, pour atteindre 288,3 millions \$.

**Charges d'exploitation**

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 10,9 millions \$, ou 7,5 %, pour atteindre 156,5 millions \$. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et aux initiatives supplémentaires de marketing.

**Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 12,7 millions \$, ou 11,3 %, pour atteindre 125,2 millions \$ au premier trimestre; cette augmentation tient principalement au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne de Cogeco Câble a augmenté, passant à 43,4 % au premier trimestre, comparativement à 42,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge d'exploitation au premier trimestre découle des hausses tarifaires, de la croissance des unités de service et de la mise en place, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010, de la facturation des clients pour le nouveau FAPL, qui contrebalancent les charges d'exploitation connexes.

**EXPLOITATION EUROPÉENNE****STATISTIQUES SUR LES CLIENTS**

	30 novembre 2010	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration <sup>(1)</sup>	
		Trimestres terminés les 30 novembre		30 novembre	
		2010	2009	2010	2009
Unités de service	848 951	20 179	26 613		
Clients du service de Câble de base	260 855	588	(562)		
Clients des services IHV	166 779	3 592	5 209	63,9	57,5
Clients du service de Télévision numérique	172 587	12 735	16 114	66,2	45,9
Clients du service de Téléphonie	248 730	3 264	5 852	95,4	89,8

<sup>(1)</sup> En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2010, l'exploitation européenne de la Société a généré une croissance nette des abonnements au service de base grâce à une réévaluation de sa politique générale au deuxième semestre de l'année civile 2009. Au premier trimestre de l'exercice 2011, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 588 clients, comparativement à une perte de 562 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La conjoncture économique au Portugal demeure difficile, et la direction n'a pas encore décelé de signes clairs laissant entrevoir une reprise économique soutenue. Par conséquent, la Société continue d'assurer un contrôle étroit des coûts, tout en mettant l'accent sur la stimulation de la croissance des unités de service à court terme. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 3 592 au cours du trimestre, comparativement à une augmentation de 5 209 clients au premier trimestre de l'exercice 2010. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 12 735 clients au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 2010, comparativement à une croissance de 16 114 clients au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 3 264 clients au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à une augmentation de 5 852 clients au trimestre correspondant de l'exercice 2010.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	43 263	53 005	(18,4)
Charges d'exploitation	38 992	42 829	(9,0)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	4 271	10 176	(58,0)
Marge d'exploitation	9,9 %	19,2 %	

**Produits d'exploitation**

Au premier trimestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation ont reculé de 9,7 millions \$, ou 18,4 %, pour s'établir à 43,3 millions \$, principalement en raison du fléchissement de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'incidence des stratégies de fidélisation mises en œuvre au second semestre de l'exercice 2009 afin de ralentir l'attrition de la clientèle. Exprimés en monnaie locale, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne se sont chiffrés à 31,3 millions € au cours du premier trimestre de 2011, soit une diminution de 2,4 millions €, ou 7,2 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2011 ont diminué de 3,8 millions \$, ou 9 %, pour s'établir à 39 millions \$, principalement en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé les augmentations des charges d'exploitation associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes HD par Cabovisão. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale pour le premier trimestre se sont établies à 28,2 millions €, soit une augmentation de 1 million €, ou 3,5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Au premier trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué pour s'établir à 4,3 millions \$, par rapport à 10,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 5,9 millions \$, ou 58 %, principalement en raison du fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 9,9 % au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 19,2 %. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 3,1 millions € comparativement à 6,5 millions € au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 52,2 %.

## PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2011

### Données consolidées

Compte tenu de l'amélioration des résultats financiers de la Société au premier trimestre et de la tendance prévue, les projections pour l'exercice 2011 ont été revues à la hausse pour refléter une croissance des unités de service plus importante que prévu et un produit moyen par unité plus élevé que prévu dans l'exploitation canadienne, découlant principalement des stratégies de marketing efficaces et de la demande continue de services de télécommunications par câble. Pour ce qui est de son exploitation européenne, la direction a tenu compte, entre autres, de l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur en janvier 2011 et de l'incidence sur les dépenses des consommateurs de l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée, qui est passée de 21 % à 23 %, et des mesures d'austérité adoptées récemment par le gouvernement du Portugal.

Suite à ces ajustements, les projections à l'égard des produits d'exploitation, du bénéfice d'exploitation avant amortissement, de la marge d'exploitation et du bénéfice net ont été révisées à la hausse. La projection des produits d'exploitation augmente de 1 340 millions \$ à 1 360 millions \$, et proviendra de l'exploitation canadienne. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait passer de 530 millions \$ à 545 millions \$, la marge d'exploitation devrait passer de 39,6 % à 40,1 %, et le bénéfice net devrait passer à environ 140 millions \$. La charge d'amortissement est passée de 275 millions \$ à 265 millions \$, afin de refléter l'incidence des acquisitions d'immobilisations moins importantes que prévu au cours de l'exercice 2010 ainsi que l'échéancier révisé des acquisitions d'immobilisations pour 2011.

Les projections révisées devraient se traduire par des flux de trésorerie nets de 70 millions \$, au lieu des 55 millions \$ prévus initialement en octobre dernier.

	Projections révisées 12 janvier 2011 Exercice 2011	Projections 27 octobre 2010 Exercice 2011
	\$	\$
<i>(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)</i>		
<b>Projections financières</b>		
Produits d'exploitation	1 360	1 340
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	545	530
Marge d'exploitation	40,1 %	39,6 %
Amortissement	265	275
Charges financières	72	70
Impôts sur les bénéfices exigibles	63	65
Bénéfice net	140	120
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	340	340
Flux de trésorerie nets	70	55
<b>Projections relatives aux ajouts nets de clients</b>		
Unités de service	275 000	250 000

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 novembre 2010, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010.

Par contre, au premier trimestre de l'exercice 2011, la Société a procédé au lancement d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle. Ce projet était nécessaire afin d'être conforme à l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et de rester à jour avec la plate-forme utilisée par la Société. À la suite de la mise en œuvre de cette nouvelle suite financière, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été modifiés afin que les contrôles et procédures de communication de l'information adéquats soient en place.

## INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2010. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2010.

## CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2010.

### Prises de position comptables futures

#### *Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales*

En mars 2006, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par des exposés-sondages subséquents émis en avril 2008, mars 2009 et octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qui seront présentés conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	Complété
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles. Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS. Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	Complété
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires. Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS. Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	Complété
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires. Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	Complété
		Informar les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011 Sera complété durant l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS. Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS. Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise. Préparer des états financiers conformes aux IFRS. Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS. Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Société.	En cours – sera complété durant l'exercice 2012 Sera complété durant la période de transition et après la conversion

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi et la Société prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration.

#### *Accords de prestations multiples générateurs de produits*

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du CNC a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la

méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas pour la Société.

### MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

#### Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>55 003</b>	<b>(3 618)</b>
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(18 570)	133 847
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>36 433</b>	<b>130 229</b>

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>36 433</b>	<b>130 229</b>
Acquisitions d'immobilisations	(63 209)	(65 016)
Augmentation des charges reportées	(3 238)	(3 064)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition- se reporter à la note 11 c)	-	(141)
<b>Flux de trésorerie nets</b>	<b>(30 014)</b>	<b>62 008</b>

**Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation**

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010 \$ (non vérifié)	2009 \$ (non vérifié)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>66 438</b>	57 041
Amortissement	<b>62 990</b>	65 565
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>129 428</b>	122 606
Produits d'exploitation	<b>331 519</b>	317 365
<b>Marge d'exploitation</b>	<b>39,0 %</b>	38,6 %

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté**

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

<i>(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010 \$ (non vérifié)	2009 \$ (non vérifié)
<b>Bénéfice net</b>	<b>33 637</b>	56 666
Ajustements :		
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario	–	(29 782)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>33 637</b>	26 884
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	<b>48 513 441</b>	48 550 216
Effet de dilution des options d'achat d'actions	<b>171 502</b>	81 872
Effet de dilution des actions subalternes à droit de votes détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	<b>66 838</b>	8 310
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	<b>48 751 781</b>	48 640 398
<b>Bénéfice par action ajusté</b>		
De base	<b>0,69</b>	0,55
Dilué	<b>0,69</b>	0,55

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2010, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble ([www.cogeco.ca](http://www.cogeco.ca)) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang en importance en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et câble coaxial en Ontario, au Québec et au Portugal. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, d'IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

**Source:** **Cogeco Câble inc.**  
Pierre Gagné  
Premier vice-président et chef de la direction financière  
Tél.: 514-764-4700

**Information:** **Médias**  
René Guimond  
Vice-président, Affaires publiques et communications  
Tél.: 514-764-4700

### **Conférence téléphonique pour les analystes financiers :**

#### **Le jeudi 13 janvier 2011 à 11 h (HNE)**

Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler dix minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :  
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 300-0053  
Numéro d'accès international : + 1 647 427-3420  
Code de confirmation : 27875882  
Par Internet au [www.cogeco.ca/investisseurs](http://www.cogeco.ca/investisseurs)

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 20 janvier 2011, composer un des numéros suivants :  
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800 642-1687  
Numéro d'accès international : + 1 706 645-9291  
Code de confirmation : 27875882

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires**  
(non vérifié)

Trimestres terminés les (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	30 novembre		31 août		31 mai		28 février	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	331 519	317 365	324 323	307 807	319 291	305 672	320 397	304 920
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(1)</sup>	129 428	122 606	138 177	143 892	126 700	125 951	122 613	122 303
Marge d'exploitation <sup>(1)</sup>	39,0 %	38,6 %	42,6 %	46,7 %	39,7 %	41,2 %	38,3 %	40,1 %
Bénéfice d'exploitation	66 438	57 041	74 481	75 624	62 929	62 086	56 774	59 105
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	-	399 648
Impôts sur les bénéfices	16 101	(15 766)	17 772	22 005	15 060	26 357	11 952	(207)
Bénéfice net (perte nette)	33 637	56 666	39 663	44 698	31 185	32 453	29 789	(358 324)
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	33 637	26 884	39 663	26 123	31 185	27 665	29 789	25 306
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	55 003	(3 618)	194 414	175 450	112 451	99 956	114 037	115 282
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>(1)</sup>	36 433	130 229	127 024	108 631	119 243	92 030	118 318	95 928
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	66 447	68 221	107 799	93 872	69 283	60 139	74 379	64 963
Flux de trésorerie nets <sup>(1)</sup>	(30 014)	62 008	19 225	14 759	49 960	31 891	43 939	30 965
Bénéfice (perte) par action <sup>(2)</sup>								
De base	0,69	1,17	0,82	0,92	0,64	0,67	0,61	(7,38)
Dilué(e)	0,69	1,16	0,81	0,92	0,64	0,67	0,61	(7,38)
Bénéfice par action ajusté <sup>(1)(2)</sup>								
De base	0,69	0,55	0,82	0,54	0,64	0,57	0,61	0,52
Dilué	0,69	0,55	0,81	0,54	0,64	0,57	0,61	0,52

<sup>(1)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

## VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la croissance de la clientèle du service de Câble de base et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal devrait être atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2011, Cogeco Câble ne s'attend pas à payer d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2011. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2010, Cogeco Câble n'a pas payé d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

**Statistiques sur les clients**  
(non vérifié)

	30 novembre 2010	31 août 2010
<b>Foyers câblés</b>		
Canada	1 600 938	1 593 743
Portugal <sup>(1)</sup>	905 445	905 359
Total	2 506 383	2 499 102
<b>Foyers branchés<sup>(2)</sup></b>		
Canada	990 533	979 590
Portugal	269 553	269 194
Total	1 260 086	1 248 784
<b>Unités de service<sup>(3)</sup></b>		
Canada	2 421 267	2 350 577
Portugal	848 951	828 772
Total	3 270 218	3 179 349
<b>Clients du service de Câble de base</b>		
Canada	881 543	874 505
Portugal	260 855	260 267
Total	1 142 398	1 134 772
<b>Clients des services Internet haute vitesse</b>		
Canada	575 929	559 057
Portugal	166 779	163 187
Total	742 708	722 244
<b>Clients du service de Télévision numérique</b>		
Canada	588 332	559 418
Portugal	172 587	159 852
Total	760 919	719 270
<b>Clients du service de Téléphonie</b>		
Canada	375 463	357 597
Portugal	248 730	245 466
Total	624 193	603 063

<sup>(1)</sup> La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

<sup>(2)</sup> Représente la somme des clients du service de Câble de base et des services Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés au service de Câble de base.

<sup>(3)</sup> Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
*(non vérifiés)*

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	2010	2009
	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>		
Services	328 336	315 333
Équipements	3 183	2 032
	<b>331 519</b>	<b>317 365</b>
Charges d'exploitation	195 447	188 418
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 644	6 341
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>129 428</b>	<b>122 606</b>
Amortissement (note 3)	62 990	65 565
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>66 438</b>	<b>57 041</b>
Charges financières (note 4)	16 700	16 141
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>49 738</b>	<b>40 900</b>
Impôts sur les bénéfices (note 5)	16 101	(15 766)
<b>Bénéfice net</b>	<b>33 637</b>	<b>56 666</b>
<b>Bénéfice par action (note 6)</b>		
De base	0,69	1,17
Dilué	0,69	1,16

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 novembre	
(en milliers de dollars)	2010	2009
	\$	\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>33 637</b>	<b>56 666</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôt de 966 000 \$ (2 141 000 \$ en 2009)	<b>(4 867)</b>	(3 679)
Reclassement au bénéfice net des pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôt de 917 000 \$ (1 007 000 \$ en 2009)	<b>6 664</b>	6 479
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	<b>(3 143)</b>	2 726
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	<b>1 227</b>	(2 091)
	<b>(119)</b>	3 345
<b>Résultat étendu</b>	<b>33 518</b>	<b>60 011</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)**

*(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
<b>Solde au début, tel que présenté</b>	123 025	17 172
Modifications de conventions comptables	—	(24 279)
<b>Solde au début retraité</b>	123 025	(7 107)
Bénéfice net	33 637	56 666
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(2 667)	(2 197)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(5 582)	(4 601)
<b>Solde à la fin</b>	148 413	42 761

**COGECO CÂBLE INC.****BILANS CONSOLIDÉS***(non vérifiés)*

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	197 653	35 842
Débiteurs (note 13)	70 098	67 064
Impôts sur les bénéfices à recevoir	42 983	44 800
Charges payées d'avance et autres	10 481	13 669
Actifs d'impôts futurs	4 799	6 133
	<b>326 014</b>	<b>167 508</b>
Immobilisations	1 326 099	1 325 077
Charges reportées	27 084	26 974
Actifs incorporels (note 7)	1 016 465	1 017 658
Écart d'acquisition (note 7)	144 297	144 695
Instruments financiers dérivés	—	5 085
Actifs d'impôts futurs	7 251	15 822
	<b>2 847 210</b>	<b>2 702 819</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	172 189	235 087
Impôts sur les bénéfices à payer	79 471	558
Produits reportés et perçus d'avance	45 361	45 602
Instrument financier dérivé	674	1 189
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	177 307	2 296
Passifs d'impôts futurs	15 257	78 267
	<b>490 259</b>	<b>362 999</b>
Dette à long terme (note 8)	953 158	952 687
Instruments financiers dérivés	1 263	—
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 532	12 234
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	3 951	3 624
Passifs d'impôts futurs	226 062	234 974
	<b>1 687 225</b>	<b>1 566 518</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 9)	986 948	988 830
Surplus d'apport	6 384	6 087
Bénéfices non répartis	148 413	123 025
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	18 240	18 359
	<b>1 159 985</b>	<b>1 136 301</b>
	<b>2 847 210</b>	<b>2 702 819</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
*(non vérifiés)*

Trois mois terminés les 30 novembre

*(en milliers de dollars)*

2010  
\$

2009  
\$

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Bénéfice net	33 637	56 666
Ajustements pour :		
Amortissement (note 3)	62 990	65 565
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	731	748
Impôts futurs	(61 955)	6 421
Rémunération à base d'actions	419	459
Pertes sur disposition et radiation d'immobilisations	320	98
Autres	291	272
	36 433	130 229
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	18 570	(133 847)
	55 003	(3 618)

**Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**

Acquisition d'immobilisations (note 11 c))	(63 209)	(65 016)
Augmentation des charges reportées	(3 238)	(3 064)
Autres	—	20
	(66 447)	(68 060)

**Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Augmentation de l'endettement bancaire	—	44 336
Augmentation (diminution) nette du crédit à terme et du crédit à terme renouvelable	(13 800)	14 916
Émission de dette à long terme, nette des escomptes et des coûts de transaction	198 320	—
Remboursement de la dette à long terme	(819)	(1 215)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	290	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 9)	(2 258)	(1 744)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(2 667)	(2 197)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(5 582)	(4 601)
	173 484	49 495

**Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère**

(229)

202

**Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**

161 811

(21 981)

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

35 842

39 458

**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin**

197 653

17 477

La note 11 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

# COGECO CÂBLE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 30 novembre 2010 et au 31 août 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2010 et 2009.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

#### Prises de position comptables futures

##### Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des Normes Comptables du Canada a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas à la Société.

### 2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Trois mois terminés les 30 novembre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	288 256	264 360	43 263	53 005	331 519	317 365
Charges d'exploitation	156 455	145 589	38 992	42 829	195 447	188 418
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 644	6 341	—	—	6 644	6 341
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	125 157	112 430	4 271	10 176	129 428	122 606
Amortissement	50 678	45 414	12 312	20 151	62 990	65 565
Bénéfice (perte) d'exploitation	74 479	67 016	(8 041)	(9 975)	66 438	57 041
Charges financières (produits)	16 726	15 875	(26)	266	16 700	16 141
Impôts sur les bénéfices	15 957	(17 218)	144	1 452	16 101	(15 766)
Bénéfice net (perte nette)	41 796	68 359	(8 159)	(11 693)	33 637	56 666
Actif total <sup>(1)</sup>	2 562 138	2 407 059	285 072	295 760	2 847 210	2 702 819
Immobilisations <sup>(1)</sup>	1 103 074	1 094 971	223 025	230 106	1 326 099	1 325 077
Actifs incorporels <sup>(1)</sup>	1 016 465	1 017 658	—	—	1 016 465	1 017 658
Écart d'acquisition <sup>(1)</sup>	116 243	116 243	28 054	28 452	144 297	144 695
Acquisition d'immobilisations <sup>(2)</sup>	54 736	52 148	8 473	13 009	63 209	65 157

<sup>(1)</sup> Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010.

<sup>(2)</sup> Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***3. Amortissement**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Immobilisations	59 111	61 565
Charges reportées	2 686	2 807
Actifs incorporels	1 193	1 193
	<b>62 990</b>	<b>65 565</b>

**4. Charges financières**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 889	15 819
Gains de change	(332)	(488)
Amortissement des coûts de transaction reportés	442	407
Autres	701	403
	<b>16 700</b>	<b>16 141</b>

**5. Impôts sur les bénéfices**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Exigibles	78 056	(22 187)
Futurs	(61 955)	6 421
	<b>16 101</b>	<b>(15 766)</b>

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***5. Impôts sur les bénéfices (suite)**

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices consolidés :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	49 738	40 900
Taux d'imposition de base combiné	28,91 %	31,51 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	14 379	12 888
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(919)	(2 378)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur	—	(29 782)
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	—	4 432
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	165	203
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	2 461	247
Autres	15	(1 376)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	16 101	(15 766)

**6. Bénéfice par action**

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net	33 637	56 666
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 513 441	48 550 216
Effet de dilution des options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	171 502	81 872
Effet de dilution des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	66 838	8 310
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 751 781	48 640 398
<b>Bénéfice par action</b>		
De base	0,69	1,17
Dilué	0,69	1,16

<sup>(1)</sup> Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, 331 781 options d'achat d'actions (269 857 en 2009) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels**

	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
Relations clients	26 913	28 106
Droits de clients	989 552	989 552
	1 016 465	1 017 658
Écart d'acquisition	144 297	144 695
	1 160 762	1 162 353

**a) Actifs incorporels**

Au cours des trois premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2010	28 106	989 552	1 017 658
Amortissement	(1 193)	—	(1 193)
Solde au 30 novembre 2010	26 913	989 552	1 016 465

**b) Écart d'acquisition**

Au cours des trois premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2010	144 695
Écart de change	(398)
Solde au 30 novembre 2010	144 297

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt	30 novembre 2010	31 août 2010
		%	\$	\$
<b>Société mère</b>				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable – 80 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010)	2014	2,81 <sup>(1)(2)</sup>	106 608	121 635
Billets garantis de premier rang série B	2011 <sup>(3)</sup>	7,73	174 793	174 738
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 \$ US	2015	7,00 <sup>(4)</sup>	193 859	201 387
Série B	2018	7,60	54 619	54 609
Débitures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	297 538	297 379
Débitures garanties de premier rang série 2 <sup>(5)</sup>	2020	5,15	198 326	—
Débiture non garantie de premier rang	2018	5,94	99 812	99 806
<b>Filiales</b>				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,71 – 9,93	4 910	5 429
			<b>1 130 465</b>	954 983
Moins portion à court terme			177 307	2 296
			<b>953 158</b>	952 687

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 30 novembre 2010, incluant la marge applicable.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts libellés en euros impayés en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable.

(3) Le 22 décembre 2010, la Société a remboursé les billets garantis de premier rang série B au taux nominal de 7,73 % pour un montant total en capital de 175 \$ millions. Conséquemment, la considération totale en espèces payée par la Société a totalisé 183 771 000 \$, excluant les intérêts courus. L'excédent du prix de remboursement sur la valeur totale en capital sera comptabilisé comme charge financière au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

(4) Les conventions d'échange de devises ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains à 7,24 % en dollars canadiens.

(5) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 \$ millions de débiteures garanties de premier rang série 2 (les « débiteures »). Ces débiteures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débiteures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Capital-actions****Autorisé :***Nombre illimité :**Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.**Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.**Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.**Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.***Émis**

	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
32 896 997 actions subalternes à droit de vote (32 885 337 au 31 août 2010)	892 708	892 332
	991 054	990 678
114 612 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (57 409 au 31 août 2010)	(4 106)	(1 848)
	986 948	988 830

Au cours des trois premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2010	32 885 337	892 332
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	11 660	290
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	—	86
Solde au 30 novembre 2010	32 896 997	892 708

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Capital-actions (suite)****Régimes d'intéressement au capital**

La Société offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Société a octroyé 66 700 options d'achat d'actions (63 695 en 2009) comportant un prix d'exercice de 39,00 \$ (31,82 \$ en 2009) dont 35 800 options d'achat d'actions (33 266 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Société a rechargé un montant de 58 000 \$ (115 000 \$ en 2009) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 108 000 \$ (222 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 était de 9,55 \$ (8,11 \$ en 2009) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
	%	%
Taux de dividende prévu	1,44	1,49
Volatilité prévue	29	29
Taux d'intérêt sans risque	2,05	2,67
Durée prévue en années	4,9	4,8

Au 30 novembre 2010, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 768 182 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 49,82 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 27 octobre 2020.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	716 760
Octroyées	66 700
Levées	(11 660)
Annulées	(3 170)
Echues	(448)
En circulation au 30 novembre 2010	768 182
Pouvant être levées au 30 novembre 2010	576 369

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Capital-actions (suite)**

La Société offre aussi un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Société a octroyé 58 088 (55 094 en 2009) unités d'actions incitatives dont 10 000 (9 981 en 2009) unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir les actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 57 203 (55 094 en 2009) actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 2 258 000 \$ (1 744 000 \$ en 2009) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 178 000 \$ (44 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 relativement à ce régime. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Société a rechargé un montant de 39 000 \$ (9 000 \$ en 2009) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc. En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	57 409
Octroyées	58 088
Échues / Annulées	(885)
En circulation au 30 novembre 2010	114 612

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Société n'a émise aucune unité d'actions différée aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 36 000 \$ (69 000 \$ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 au titre du passif découlant de ce régime. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	10 855
Équivalents de dividendes	47
En circulation au 30 novembre 2010	10 902

**10. Autres éléments du résultat étendu cumulé**

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2010	15 439	2 920	18 359
Autres éléments du résultat étendu	(1 916)	1 797	(119)
Solde au 30 novembre 2010	13 523	4 717	18 240

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. États des flux de trésorerie**

## a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Débiteurs	(3 172)	(3 252)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 788	(20 531)
Charges payées d'avance et autres	3 161	(1 174)
Créditeurs et charges à payer	(62 187)	(70 809)
Impôts sur les bénéfices à payer	78 918	(40 279)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	62	2 198
	<b>18 570</b>	<b>(133 847)</b>

## b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
Trésorerie	184 327	35 842
Équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	13 326	—
	<b>197 653</b>	<b>35 842</b>

<sup>(1)</sup> Au 30 novembre 2010, dépôt à terme de 10 000 000 €, portant intérêt au taux de 0,90 %, échéant le 6 décembre 2010.

## c) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	—	141
Charges financières versées	20 997	20 938
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	(2 647)	38 624

# COGECO CÂBLE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 12. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	422	377
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 235	1 095
	1 657	1 472

### 13. Gestion financière et des capitaux

#### a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 30 novembre 2010, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)**

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 30 novembre 2010, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
Comptes clients	69 021	67 189
Provision pour créances douteuses	(7 834)	(7 478)
	61 187	59 711
Autres débiteurs	8 911	7 353
	70 098	67 064

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	30 novembre 2010	31 août 2010
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	46 302	42 817
Comptes clients nets échus	14 885	16 894
	61 187	59 711

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 30 novembre 2010, le montant disponible en vertu du crédit à terme renouvelable de la Société s'établissait à 635,5 \$ millions. La direction est d'avis que le crédit à terme renouvelable engagé, jusqu'à son échéance en juillet 2014, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

**COGECO CÂBLE INC.****Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2010***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer <sup>(1)</sup>	157 620	—	—	—	—	—	157 620
Dettes à long terme <sup>(2)</sup>	175 000	—	—	406 608	—	550 054	1 131 662
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(195 054)	(195 054)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition <sup>(3)</sup>	2 184	2 296	889	7	—	—	5 376
	334 804	2 296	889	406 615	—	556 875	1 301 479

<sup>(1)</sup> Excluant les intérêts courus<sup>(2)</sup> Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.<sup>(3)</sup> Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 30 novembre 2010 et de leurs échéances respectives :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	47 859	54 918	54 918	54 543	34 070	95 915	342 223
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	9 828	14 614	14 614	14 614	14 614	7 306	75 590
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(8 567)	(13 654)	(13 654)	(13 654)	(13 654)	(6 826)	(70 009)
	49 120	55 878	55 878	55 503	35 030	96 395	347 804

**Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 30 novembre 2010, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme renouvelable. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions € lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur les emprunts renouvelables conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable au crédit à terme renouvelable est d'approximativement 0,1 million \$ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2010 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

# COGECO CÂBLE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 13. Gestion financière et des capitaux (suite)

#### Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créiteurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 30 novembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevaient à 6 748 000 \$ US (13 613 000 \$ US au 31 août 2010), tandis que les créiteurs libellés en dollars américains s'élevaient à 13 268 000 \$ US (15 850 000 \$ US au 31 août 2010). Au 30 novembre 2010, l'endettement bancaire libellé en euros s'élevait à 384 000 € (trésorerie et équivalents de trésorerie de 187 000 € au 31 août 2010), tandis que les créiteurs libellés en euros s'élevaient à 6 000 € (nil € au 31 août 2010). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,7 million \$.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 30 novembre 2010, l'investissement net s'élevait à 176 206 000 € (182 104 000 € au 31 août 2010), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 80 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2010 s'établissait à 1,3326 \$ l'euro, comparativement à 1,3515 \$ l'euro au 31 août 2010. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 12,8 millions \$.

#### Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôt et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créiteurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- Les charges financières rattachées au crédit à terme renouvelable de la Société sont basées sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable du crédit à terme renouvelable représente une estimation raisonnable de la juste valeur.
- La juste valeur des débetures garanties de premier rang série 1 et 2, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débeture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.
- La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	30 novembre 2010		31 août 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	1 130 465	1 213 134	954 983	1 050 696

# COGECO CÂBLE INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2010

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

### 13. Gestion financière et des capitaux (suite)

En accord avec le chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, Instruments financiers – informations à fournir, tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés selon le niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie sur la durée contractuelle de l'instrument financier dérivé et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

#### b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme renouvelable prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	30 novembre 2010	31 août 2010
Endettement net <sup>(1)</sup> / Avoir des actionnaires	0,8	0,8
Endettement net <sup>(1)</sup> / Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup>	1,8	1,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement <sup>(2)</sup> / Charges financières <sup>(2)</sup>	7,9	7,9

<sup>(1)</sup> L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

<sup>(2)</sup> Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour les périodes de douze mois terminées le 30 novembre 2010 et le 31 août 2010.